



COLLOQUE 2016

Méthodes Agiles
Une opportunité pour l'expertise ?

31 mai 2016 après-midi

Salle 2 du Tribunal de Commerce de Paris

Méthodes Agiles Une opportunité pour l'expertise ?

Dans le contexte où la défiance vis-à-vis des procédures de justice est de mise, l'expertise informatique n'est pas épargnée. Laborieux est le terme qui revient le plus fréquemment. A un moment où le service public de la justice est remis en question, que les méthodes de règlement alternatives fleurissent et que pointe son nez, le spectre d'une justice privée donnant la prime aux moyens financiers, l'expertise doit évoluer.

Il est essentiel de permettre aux juges de remplir leur mission tout en bénéficiant de l'éclairage de professionnels compétents et indépendants qui ont prêté le serment de servir.

Un diagnostic rapide, pointe le jeu de rôle qui s'est installé pour faire face à la tentation des parties d'instrumentaliser l'expertise au service de la recherche de l'avantage stratégique, quitte à sacrifier la clarté technique ou même parfois l'expert.

Le jeu est rodé ; le processus qui en résulte est pénible et... laborieux.

L'Agilité fait dans une situation différente, le projet informatique, une analyse analogue.

La gestion du risque contractuel conduit à trop de rigidités, qui imposent au projet de perdre du temps dans des tâches sans intérêt opérationnel. Cette course à l'armement éteint la créativité et l'allant des équipes techniques et au final éloigne le projet de sa cible initiale.

Peut-on imaginer une évolution du jeu d'acteur dans l'expertise ? Peut-on imaginer des rôles plus constructifs qui permettent à l'expertise d'avancer dans la clarification technique tout en préservant le droit des parties à tisser les fils de leur stratégie judiciaire ?

C'est notre capacité collective à répondre à ces questions, à ces enjeux, que nous allons explorer lors du colloque 2016.

Après une introduction sur les méthodes Agiles, leur application aux projets informatiques et le contexte plus général du lean management et de l'intelligence collective dans lequel elles s'insèrent, nous aborderons le cas de l'expertise avec 2 tables rondes.

La première s'attachera à recalibrer la boussole de l'expertise, en caractérisant la valeur qu'elle produit, tant par son produit principal (le rapport), que par l'espace de clarification et de confrontation raisonnée qu'elle offre aux parties ;

La deuxième identifiera des voies prospectives de réforme du fonctionnement de l'expertise.

Méthodes Agiles Une opportunité pour l'expertise ?

PROGRAMME

14h45 Accueil des participants

15h15 Introduction et ouverture du colloque

Jean MESSINENI, *président du Tribunal de commerce de PARIS*

Philippe AYMAR, *président de la CNEJITA*

15h45 L'agilité

Yann POLES, Responsable Management de Projets et Méthode Agile, TOTAL Marketing Services

16h00 Introduction à la table ronde 1

Alain BENSOUSSAN, avocat associé, Cabinet Alain Bensoussan Lexing, Paris

16h15 L'expertise – valeur produite, le service rendu au-delà de la production du rapport technique,

Table ronde animée par

Serge MIGAYRON, *expert informatique, président d'honneur de la Cnejita*

Jean-Pierre LUQUIN, *conseiller du Président,*

Nicolas HERZOG, *avocat associé, Cabinet Vaughan, Paris*

Fabien CLEUET, *expert informatique, vice-président de la CNEJITA*

17h00 Introduction à la table ronde 2 -

Christiane FERAL SCHUHL, ancien bâtonnier, avocat associé, Cabinet Feral Schuhl Sainte Marie associés Paris

17h15 Adapter l'agilité à l'expertise – réalisme et pré-requis

Table ronde animée par

Philippe AYMAR, *expert informatique, président de la Cnejita*

Vincent VIGNEAU, *Conseiller cour de cassation,*

François-Pierre LANI, *avocat associé, cabinet Derriennic, Paris*

Sylvain STAUB, *avocat associé, Cabinet Staub et Associés,*

Jean-Michel FEUVRE, *expert informatique, membre du comité directeur de la CNEJITA*

18h15 Synthèse, clôture des travaux

18h30 Cocktail

Méthodes Agiles Une opportunité pour l'expertise ?

Le colloque se tiendra dans la salle 7 du TC de Paris.

Les participants seront accueillis à partir de 14h45.

L'inscription préalable des participants est nécessaire à l'attribution des autorisations d'accès et à la communication des supports documentaires et publications.

La CNEJITA est organisme de formation. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 49055 75 auprès du Préfet de Région d'ILE de FRANCE.

Une attestation de présence nominative et un reçu de règlement seront fournis sur place (selon les informations figurant sur le formulaire d'inscription)

Tous renseignements pourront être obtenus auprès :

du secrétaire général de la CNEJITA

Jacques BAERT, jacques.baert@paris.fr, 01 43 47 62 36, mob: 06 12 11 24 87

du secrétariat de la CNEJITA

Mme Hélène MERLE, secretariat@cnejita.org, 06 98 93 14 89

Vous trouverez les éléments nécessaires à l'inscription à l'adresse <http://www.cnejita.org/colloque2016>

Le colloque sera suivi d'un cocktail.